



1530 Payerne, le 16 janvier 2020

Information aux médias, aux autorités et à la population

Embargo: -

WEF 2020: le rôle des Bases aériennes de Payerne et Sion

Du mardi 21 au vendredi 24 janvier 2020, Davos accueille la rencontre annuelle du World Economic Forum (WEF) 2020. Durant cet événement d'importance internationale, les Forces aériennes suisses garantiront la police aérienne dans l'espace aérien restreint notamment au moyen d'avions de combat engagés depuis la Base aérienne de Payerne. Les aérodromes de Meiringen et de Sion sont utilisés comme place de dégagement et de réserve.

La conférence annuelle du WEF 2020 se déroulera à Davos du mardi 21 au vendredi 24 janvier 2020. L'Armée contribuera au bon déroulement de cette manifestation. La sécurité dans l'espace aérien est une tâche qui incombe à la Confédération.

Sur mandat du Conseil fédéral, les Forces aériennes renforcent leur service de police aérienne durant le WEF. Elles sécurisent l'espace aérien au-dessus de Davos 24h/24 avec des missions de police aérienne. L'utilisation de l'espace aérien autour de cette cité sera limitée du lundi 20 janvier, 08h00, au samedi 25 janvier, 17h00, au plus tard dans un rayon de 46 km (25 miles nautiques) pour tous les aéronefs. Cette zone ne peut être pénétrée qu'avec une autorisation spéciale.

Les missions de police aérienne seront effectuées depuis la Base aérienne de Payerne actuellement en cours de répétition. La Base aérienne de Meiringen fonctionnera comme 1^{er} aérodrome de dégagement et de réserve. Elle se tient donc prête à reprendre à tout moment certaines missions de police aérienne en cas de problèmes météorologiques, techniques ou opérationnels. L'aérodrome de Sion est utilisé comme 2^e aérodrome de dégagement et de réserve en y combinant les moyens civils de l'aéroport de Sion et un détachement militaire sous la responsabilité de Payerne. La mission de police aérienne 24 continue d'être garantie par la Base aérienne de Payerne.

Pour les régions de Payerne et de Sion, ces engagements pourraient entraîner du lundi 20 au samedi 25 janvier 2020, des décollages et des atterrissages tôt le matin jusque tard dans la nuit. Les Forces aériennes et le commandement de la Base aérienne de Payerne remercient d'avance la population pour sa compréhension.

Pour plus d'informations : Michael Leuthold
 Commandant de la base aérienne de Payerne
 058 466 23 30